
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 18/1 (1991)

DOI: 10.11588/fr.1991.1.56778

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

des 17. Jh. zu beobachtenden unterschiedlichen Verlaufsformen des Wirtschaftsprozesses in Hamburg und Lübeck gibt schließlich M.-L. PELUS auf der Basis städtischer Haushaltsentwicklungen.

Mit einer Untersuchung zu den Widersprüchen und Lösungsversuchen von individuell-kaufmännischer Lebenshaltung, Geschäftsführung und kirchlicher Norm im spätmittelalterlichen London beginnt J. A. F. THOMPSON den dritten Teil, der den Aspekten »Kultur und Religion« gewidmet ist. Das spätmittelalterliche und frühneuzeitliche Konfliktfeld Staat-Stadt-Kirche beleuchten im reizvollen Vergleich zwischen Kastilien und Deutschland die Beiträge von A. RUCQUOI und Olaf MÖRKE. Schulen, Bibliotheken, Kunstsammlungen und Akademien in fränkischen Städten stehen im Mittelpunkt der Studie von R. ENDRES, der dabei auch die Verbindungslinien zwischen städtischer Bildungselite und fürstlichem Hof nachzeichnet. Die Fülle der Ergebnisse und der höchst unterschiedlichen Entwicklungen hat schließlich J.-Ph. GENET in souveräner Manier zusammengefaßt.

Gerhard FOUQUET, Siegen

Gerhard RÖSCH, Der venezianische Adel bis zur Schließung des Großen Rats. Zur Genese einer Führungsschicht, Sigmaringen (Thorbecke) 1989, 279 p. (Kieler Historische Studien, 33).

Après avoir consacré un ouvrage aux rapports entre Venise et l'Empire d'Occident¹, G. Rösch aborde un sujet non moins essentiel de l'histoire vénitienne, les origines et les contours d'un groupe social et politique, la noblesse, entre le X^e et le XIII^e siècle. Justifiant aisément l'usage d'un mot que les Vénitiens s'appliquaient eux-mêmes (*nobiles*), il entreprend une révision complète des lieux-communs et des sources, sur un double arrière-plan historiographique, celui de l'originalité institutionnelle de Venise par rapport aux Etats de haute-Italie et celui de la continuité d'une classe dirigeante que cimente une même ouverture sur les trafics lointains.

Voilà en effet une ville qui n'ignorait pas ce qu'était la féodalité environnante – elle l'a montré en acceptant toutes les implications économiques et sociales après la conquête du »quart et demi de la Romanie« et, plus tard, de la Terre Ferme –, mais dont la vie publique a été conduite par des conseils et des offices. Or, on possède des listes du personnel politique depuis le XI^e siècle, grâce aux sources publiées, comme les actes ducaux avec leurs souscripteurs, et grâce aux trente volumes dactylographiés de régestes antérieurs à 1199, colligés par le regretté Luigi Lanfranchi, notamment la masse, croissante avec le temps, de documents notariés et privés rassemblés dans le fonds des Procurateurs de St-Marc. L'auteur a pu constituer des séries de noms de famille dont l'examen diachronique l'amène à repérer des répartitions, des constances, des taux d'occupation des postes d'administration et de décision.

Relancer le débat sur la noblesse vénitienne et son rôle dans la conduite de l'Etat, c'est, dans l'esprit de G. Rösch, justifier une conviction profonde, selon laquelle l'ancienne noblesse d'origine tribunicienne et les nouveaux venus issus de la marchandise forment depuis le XI^e siècle une couche sociale unique, qui occupe la grande majorité des sièges dans les assemblées et les fonctions de commandement, et à l'intérieur de laquelle il serait artificiel de chercher des clivages sociaux; non qu'il s'agisse de nier l'existence de crises politiques marquées, par exemple, par le meurtre du doge Michiel en 1172, ou par l'affrontement entre Marino Dandolo et Jacopo Tiepolo, voire par la conjuration Tiepolo de 1310; ce seraient des affrontements de familles ou de personnalités, ne reposant pas sur de véritables antagonismes sociaux (»Fehlen echter sozialer Gegensätze«, p. 156); ce sont les mêmes cercles qui ont gouverné sans discontinuer la Commune et l'Etat entre X^e et XIII^e siècle. Dans sa simplicité, la thèse – car

¹ Venedig und das Reich. Handels- und verkehrspolitische Beziehungen in der deutschen Kaiserzeit, Tübingen 1983 (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 53).

c'en est une – s'inscrit en faux contre l'interprétation d'ensemble que G. Cracco avait donnée de crises suscitées par des oppositions économiques et des visées sociales divergentes de groupes et de factions². G. Rösch est amené à minimiser des soubresauts qui n'altèrent pas le processus de fusion entre la vieille noblesse et ce qu'on appelle ailleurs le »popolo grasso« (»ohne größeren Widerstand«, p. 124). La fusion est favorisée à Venise par les durables conséquences de la prise de Constantinople, qui offre un champ immense aux ambitions de tous.

La démonstration est conduite avec aisance à partir des textes fondateurs confrontés à des sources nouvelles, et sur des pistes ouvertes par une longue tradition historiographique. Rösch entretient avec tous ses prédécesseurs, de Kretschmayr à Lane, un dialogue serré, et propose une série de points de vue sur la noblesse vénitienne entre le X^e et le XIII^e siècle, en partant des deux plus anciens catalogues de familles, datés du milieu et de la fin du X^e siècle, puis du discours sur les origines reconstruit par les chroniques du XIV^e siècle. Il montre qu'à l'époque pré-communale pas moins de quatre sur cinq investisseurs du grand commerce maritime participent aux délibérations politiques, et que, s'il est vrai que couche dirigeante et couche marchande ne se recouvrent pas, on ne peut opposer sans forcer le trait marchands et propriétaires fonciers. Quant aux origines de la Commune, marquée par l'apparition des *sapientes* en 1141, elles ne peuvent tenir au combat mené par des nouveaux venus contre l'ancienne couche dirigeante: la commune est le rassemblement juré de tous ceux qui contribuent par leur capital au commerce maritime (p. 88), où l'on trouve la majorité des familles dirigeantes de l'époque pré-communale. G. Rösch reconstitue pour les principaux offices apparus au cours du XII^e siècle des listes de titulaires, esquissant des carrières individuelles, mais renvoyant le plus souvent à des entités familiales, sans pouvoir prendre en compte les »rami« qui composent ensemble un lignage. Il analyse l'attribution des sièges au Grand Conseil entre 1261 et 1282, en distinguant quatre catégories de familles inégalement représentées, parfaitement conscient des distorsions que peut introduire dans les tableaux la singularité démographique des générations masculines. Il apparaît que 44 familles occupent en permanence les deux tiers du Grand Conseil et que l'on peut étendre de la fonction dogale à l'ensemble des positions de prestige et de poids de l'Empire vénitien la prépondérance d'un petit groupe, dont le noyau remonte au X^e siècle.

Au terme de la démonstration se trouve la »soi-disant« fermeture du Grand Conseil de 1297, événement majeur selon l'historiographie traditionnelle, dont G. Rösch rappelle qu'il est à peine signalé par les chroniques vénitienes du XIV^e siècle. Après Lane qui avait montré que le législateur visait à l'origine l'élargissement plutôt que la fermeture du Grand Conseil³, G. Rösch reprend le dossier par les chiffres: au moment de la quatrième Croisade, le Grand Conseil ne comportait qu'une quarantaine de membres qui, avec l'usage de convoquer aux délibérations les officiers de la Commune, se trouvèrent bientôt en minorité dans leur propre assemblée. Non seulement on augmenta leur nombre, mais encore la prolifération des commissions conduisit chaque année à des centaines d'élections partielles pour remplacer les membres du Grand Conseil élus ailleurs; il fallait donc à la fois ajuster la procédure électorale et contrôler le pouvoir de fait des électeurs.

Les dispositions adoptées en 1297 ne visaient pas à installer une hérédité de droit, mais à favoriser techniquement l'élection de candidats d'expérience, choisis dans les rangs de la noblesse sans exclure les membres de familles moins représentées; et comme les électeurs ne pouvaient plus maîtriser la masse des éligibles, il fallait bien dresser des listes d'ayant-droit, qui sont à l'origine du fameux Livre d'or. La fermeture progressive des offices à laquelle on assiste après 1315 est mise en rapport direct avec une politique commerciale de plus en plus hostile au

2 Società e stato nel medioevo veneziano (secoli XII–XIV), Florence 1967.

3 F. C. LANE, The Enlargement of the Great Council of Venice, in: G. J. ROWE/W. H. STOCKDALE, Florilegium Historiale, Essays presented to Wallace K. Ferguson, Toronto 1971, p. 237–274.

capital étranger; or l'étranger est à Venise même, et parfois surpris d'être considéré comme tel. Comme l'expliquait le baile de Constantinople en 1305, les autorités vénitiennes donnaient une interprétation bien restrictive de la notion de citoyenneté, à la différence des Génois qui admettaient comme Génois ceux qui se prétendaient tels. C'est que le législateur tentait de réserver aux nobles la définition d'une politique commerciale et la part principale du commerce lointain, assortie des droits de douane les plus légers. La fermeture laissa aux marges du pouvoir politique ceux qui devinrent les *cives originarii*, des groupes de marchands dont l'entrée dans la noblesse aurait été de soi une génération plus tôt. L'interprétation d'ensemble que R. Rösch propose de la fermeture se compose donc de deux phases, le rassemblement politique de la noblesse, puis le repli sur soi, qui s'expliquerait par la conjoncture économique en Méditerranée; de la liberté de faire entrer au Grand Conseil de nouveaux venus (*homines novi*), le doge ne fit aucun usage jusqu'au lendemain de la guerre de Chioggia, c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle.

Etudier la noblesse pendant les trois siècles considérés, c'est décrire le cercle du pouvoir, sans qu'il soit possible d'indiquer le pourcentage que ces familles dominantes représentent dans l'ensemble de la population vénitienne. Des travaux sur les *cives originarii* permettront sans doute de mieux comprendre comment, face à cette continuité implacable d'une noblesse sûre d'elle-même, un groupe est resté devant la porte close, se contentant de faire du commerce et d'imaginer lui aussi des origines lointaines, qui le distinguaient de la masse du peuple. Le consensus est décidément plus difficile à admettre et à comprendre que les conflits des factions qui, à la même époque, ensanglantent les principales villes d'Italie.

L'ouvrage de R. Rösch, qui comporte en annexe des listes aussi complètes que possible des membres de l'appareil d'Etat au XIII^e siècle, se lit agréablement, et rendra d'éminents services à tous ceux qu'intéressent l'histoire de Venise, l'histoire des sociétés anciennes et l'histoire de l'Etat.

Philippe BRAUNSTEIN, Paris

Thomas N. BISSEON, *Medieval France and Her Pyrenean Neighbours*. Studies in Early Institutional History, London, Ronceverte (The Hambledon Press) 1989, XIII–454 S. (Studies Presented to the International Commission for the History of Representative and Parliamentary Institutions/Études présentées à la Commission Internationale pour l'Histoire des Assemblées d'États, 70).

Der Verfasser muß als einer der besten Kenner der Verfassungsgeschichte des südfranzösischen und katalanisch-aragonesischen Raums während des 12. und 13. Jh. gelten und ist bereits mit einer Reihe von einschlägigen Werken auf diesem Gebiet hervorgetreten, die seine Fähigkeit, vergleichend zu arbeiten und sprödes Quellenmaterial für seine Überlegungen zu erschließen bzw. fruchtbringend heranzuziehen, eindrucksvoll belegen. Aus seinem umfangreichen Schaffen ragen seine Studien zur Ausbildung repräsentativer Formen in den städtischen und ländlichen Gebieten des Languedoc während des 13. Jh. (»Assemblies and Representation in Languedoc in the Thirteenth Century«, Princeton 1964) und zur Entwicklung der Geldwertpolitik bzw. der (gräflich-)königlichen Finanzwirtschaft in Frankreich, Katalonien und Aragón bis ungefähr 1225 (»Conservation of Coinage: Monetary Exploitation and its Restraint in France, Catalonia, and Aragon«, Oxford 1979) heraus – letztere wurde schließlich ergänzt durch die vorbildliche Edition und Auswertung des frühesten fiskalischen Geschäftsschriftgutes der Grafen-Könige von Katalonien-Aragón für die Zeit von 1155 bis 1213 (»Fiscal Accounts of Catalonia under the Early Count-Kings«, 2 Vols. Berkeley/Los Angeles 1984).

Der vorliegende Sammelband enthält erstmals geschlossen die zahlreichen Einzeluntersuchungen, die im Umkreis dieser Studien teils vor-, teils nachbereitend entstanden sind und